

Département de Lozère

Mairie d'ESCLANÈDES

48230

☎ : 04 66 48 25 24

Envoyé en préfecture le 26/06/2021

Reçu en préfecture le 26/06/2021

Affiché le 26/06/2021

ID : 048-214800567-20210622-DE2021_27-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 22/06/2021

date de convocation : 17/06/2021

n° de délibération : DE2021 - 27

nombre de conseillers en exercice : 11

présents : 9

suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)

abstention : 0

objet de la délibération :

**Budget Primitif Principal :
décisions modificatives n°1**

Le vingt-deux juin deux mille vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIEL Muriel		pouvoir à MOURGUES Christine	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie		pouvoir à VIDAL Fabrice	
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLIDENT Luc	X		

Madame le Maire précise qu'il y a lieu de prévoir quelques décisions modificatives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ADOpte les décisions modificatives suivantes :

section	R/D	n°	programme	art/chapitre	libellé article	montant
Invest.	D	212	Travaux logements communaux	2313/23	Constructions	5 000.00
Invest.	D	217	Aménagement logement Costeregord	2313/23	Constructions	- 5 000.00
TOTAL						0.00

Pour copie conforme,
Le Maire

